

Plan d'action annuel 2026 – Accessibilité numérique

Union des Maires du Val d'Oise – site uniondesmairesduvaldoise.fr

Introduction

Ce plan reprend les actions issues de l'évaluation RGAA 4.1.2 du 15 octobre 2026 (taux de conformité : 58 %). Les interventions techniques sont réalisées en interne par l'équipe web de l'Union. Les échéances sont indicatives. Ce plan est établi chaque année dans le cadre du schéma pluriannuel 2026-2028.

Suivi des actions

N°	Action	Priorité	Responsable	Échéance	Critère RGAA
1	Supprimer « user-scalable=0 » de la balise viewport pour autoriser le zoom sur mobile	Urgent	Équipe web	Dès que possible	10.4
2	Ajouter un contour de focus visible sur tous les éléments interactifs (menu, boutons, liens)	Urgent	Équipe web	Dès que possible	10.7
3	Remplacer le titre de l'accueil « accueil vidéo » par « Accueil – Union des Maires du Val d'Oise »	Urgent	Équipe web	Dès que possible	8.6
4	Donner un intitulé aux icônes Facebook, X, LinkedIn, YouTube et RSS	Urgent	Équipe web	Dès que possible	6.2
5	Ajouter un titre au cadre du catalogue des formations	Urgent	Équipe web	Dès que possible	2.1
6	Désactiver le défilement automatique du carrousel des partenaires et du diaporama « Création de sites web », ou ajouter un bouton pause	Urgent	Équipe web	Dès que possible	13.8
7	Corriger les textes alternatifs : bandeau d'accueil, photo « bureau-umvo », photos des réalisations et des locaux, icônes du coin presse	Urgent	Équipe web	Dès que possible	1.1, 1.2, 1.3
8	Réparer la page « Espace secrétaire » qui affiche les codes [wpmem_form] au lieu des formulaires de connexion et d'inscription	Urgent	Équipe web	Dès que possible	Hors RGAA (fonctionnel)
9	Publier la déclaration d'accessibilité, le schéma et le plan ; ajouter le lien « Accessibilité : partiellement conforme » dans le pied de page	Urgent	Référent accessibilité	Octobre 2026	Obligation légale
10	Foncer le rouge (#E84535) et le gris (#7A8492) du thème pour atteindre un contraste de 4,5:1	Important	Équipe web	Courant 2026	3.2
11	Souligner les liens placés dans le texte (catégories des articles)	Important	Équipe web	Courant 2026	10.6
12	Rétablir la hiérarchie des titres : un seul titre de niveau 1 en haut de chaque page, intertitres des mentions légales, page de recherche	Important	Équipe web	Courant 2026	8.9, 9.1
13	Déclarer la zone de contenu principal (main) et nommer les zones de navigation	Important	Équipe web	Courant 2026	9.2, 12.6
14	Formulaires de contact : étiquettes visibles, champs obligatoires signalés, autocomplete, champ e-mail de type email	Important	Équipe web	Courant 2026	11.1, 11.4, 11.10, 11.13
15	Faire annoncer les messages de confirmation et d'erreur des formulaires (role="status")	Important	Équipe web	Courant 2026	7.5
16	Rendre le bouton du menu mobile et la loupe de recherche utilisables au clavier ; renommer les flèches du carrousel	Important	Équipe web	Courant 2026	7.1, 7.3
17	Rendre les liens explicites (« Voir le site de... (nouvelle fenêtre) », « Télécharger ... (PDF, 2,4 Mo) »)	Important	Rédacteurs	En continu	6.1
18	Remplacer le texte du bandeau « Depuis 60 ans » par du texte	Important	Équipe web	Courant	1.8

N°	Action	Priorité	Responsable	Échéance	Critère RGAA
	HTML			2026	
19	Réaliser les tests au clavier et avec lecteur d'écran (NVDA, VoiceOver)	Important	Référent accessibilité	Décembre 2026	Tous
20	Publier des PDF balisés ou une version accessible (livret « Les maires face aux crises », documents de l'AMF)	Secondaire	Rédacteurs	2027	13.3
21	Corriger les identifiants dupliqués et vérifier le code avec le validateur W3C	Secondaire	Équipe web	2027	8.2
22	Éviter la troncature des titres d'articles lorsque l'espacement du texte est augmenté	Secondaire	Équipe web	2027	10.12
23	Sensibiliser les rédacteurs (images, titres, liens, documents PDF)	Secondaire	Référent accessibilité	2027	Organisation

Légende des priorités

Urgent : correction simple et peu coûteuse, à traiter en premier. **Important** : demande davantage de temps, mais réalisable dans l'année. **Secondaire** : peut être reporté au début de l'année suivante.

Prochaine étape

Une fois les actions urgentes et importantes réalisées, une réévaluation partielle sera conduite et la déclaration d'accessibilité mise à jour avec le nouveau taux de conformité. Le bilan sera présenté au Bureau de l'Union.

Établi le 15 octobre 2026 – Union des Maires du Val d'Oise.